

Présents : M. Albert LARROUSSET, Maire ; Mme Marie-Pierre BURRE, M. Patxi PLAA, Mme Nicole DIRASSAR, Adjoints ; Mme Marthe AUZI, MM. Jean CHOIGNARD, Jean-Claude JOUBERT, Mmes Marie AIBAR, Patricia MARCHAL-HARISPE, MM. Gilles SEBE, Richard BRINI, Mmes Françoise ETCHAVE, Capucine DECREME, conseillers municipaux.

Absents excusés : MM. Bernard PONCINI, Julien HIRTZ (a donné procuration à Mme DECREME)

Secrétaire de séance : M. Jean CHOIGNARD

**N° 1 - Désignation des représentants de la commune dans les commissions communales et intercommunales**

<b>COMMISSIONS COMMUNALES</b>
-------------------------------

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

- |                             |                        |
|-----------------------------|------------------------|
| - Marie-Pierre BURRE CASSOU | - Anne BATTISTON       |
| - Nicole DIRASSAR           | - Nicole DEGERT        |
| - Françoise ETCHAVE         | - Charlotte DIRASSAR   |
| - Patricia MARCHAL-HARISPE  | - Katia MARTINEZ-DOYET |

Caisse des Ecoles

- |                             |                        |
|-----------------------------|------------------------|
| - Marthe AUZI               | - Christelle BELLOC    |
| - Marie-Pierre BURRE CASSOU | - Katia MARTINEZ-DOYET |

Commission d'appels d'offres

- | <u>Titulaires</u>     | <u>Suppléants</u>           |
|-----------------------|-----------------------------|
| - Patxi PLAA          | - Richard BRINI             |
| - Jean CHOIGNARD      | - Marie-Pierre BURRE CASSOU |
| - Jean-Claude JOUBERT | - Mila AIBAR                |

Commission des impôts

- | <u>Titulaires</u>          | <u>Suppléants</u>           |
|----------------------------|-----------------------------|
| - Patxi PLAA               | - Marthe AUZI               |
| - Jean CHOIGNARD           | - Marie-Pierre BURRE CASSOU |
| - Jean-Claude JOUBERT      | - Françoise ETCHAVE         |
| - Richard BRINI            | - Bernard PONCINI           |
| - Patricia MARCHAL-HARISPE | - Nicole DIRASSAR           |
| - Mila AIBAR               | - Julien HIRTZ              |
| - Gilles SEBE              | - Capucine DECREME          |

Commission Locale de l'A.V.A.P., urbanisme , travaux et environnement

- Albert LARROUSSET
- Richard BRINI

- Jean CHOIGNARD
- Capucine DECREME
- Nicole DIRASSAR
- Julien HIRTZ
- Jean-Claude JOUBERT
- Patricia MARCHAL-HARISPE

#### Commission des finances

- Patxi PLAA
- Marie-Pierre BURRE CASSOU
- Richard BRINI
- Gilles SEBE

#### Commission entreprises, commerces et marché

- Nicole DIRASSAR
- Mila AIBAR
- Jean CHOIGNARD
- Françoise ETCHAVE
- Patricia MARCHAL-HARISPE
- Patxi PLAA
- Bernard PONCINI

#### Commission affaires scolaires

- Marthe AUZI
- Marie-Pierre BURRE CASSOU

#### Commission communication et animation

- Françoise ETCHAVE
- Mila AIBAR
- Marie-Pierre BURRE CASSOU
- Jean CHOIGNARD
- Nicole DIRASSAR
- Julien HIRTZ

#### Conseil du musée

- Albert LARROUSSET
- Marie-Pierre BURRE CASSOU
- Capucine DECREME
- Jean-Claude JOUBERT

#### Office du tourisme

- Nicole DIRASSAR
- Mila AIBAR
- Françoise ETCHAVE
- Julien HIRTZ
- Patricia MARCHAL-HARISPE

## COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

### Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques

- Richard BRINI, titulaire
- Jean CHOIGNARD, suppléant

### Syndicat Intercommunal d'Elimination des Déchets

#### Titulaires

- Albert LARROUSSET
- Jean CHOIGNARD

#### Suppléants

- Capucine DECREME
- Marie-Pierre BURRE CASSOU

### Syndicat Intercommunal pour le Soutien à la Culture Basque

- Marthe AUZI, titulaire
- Capucine DECREME, suppléant

### Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.) A.S.P.B.

- Albert LARROUSSET, titulaire
- Patxi PLAA, suppléant

### Agence France Locale

- Gilles SEBE, titulaire
- Patxi PLAA, suppléant

## **N° 2 - Attribution de subventions**

Le Maire informe qu'il a reçu de nouvelles demandes de subvention d'associations pour l'année 2014. Le Conseil Municipal décide d'approuver les attributions suivantes :

<b>Associations</b>	<b>Montant en €</b>
Uhabia Ikastola (150 €/enfant)	600
Itsas Argi Ikastola (150 €/enfant)	450

## **N° 3 - Attribution de bourses communales aux étudiants**

Un étudiant de la commune qui remplit les conditions (obtention d'une bourse nationale ou d'une bourse départementale d'enseignement supérieur) percevra une bourse communale de 200 € pour l'année universitaire 2012-2013.

## **N° 4 - Recrutement agents auxiliaires saisonniers**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder au recrutement de saisonniers pour faire face à la surcharge de travail pendant la saison estivale. Il rappelle que la priorité est donnée aux jeunes de la commune à condition qu'ils soient majeurs.

Par ailleurs, le Conseil Municipal décide de recruter un agent, pour la garderie périscolaire et la cantine, dans le cadre du programme « emplois d'avenir » qui permettrait à un jeune de 16 à 25 ans d'accéder à un premier emploi et de se former.

## N° 5 – Décisions modificatives

Le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder aux modifications budgétaires suivantes :

- Dépenses de fonctionnement :  
Compte 6554 (*Contributions aux organismes de regroupements*) : - 7 300 €  
Compte 023 (*Virement à la section d'investissement*) : + 7 300 €
- Dépenses d'investissement :  
Compte 261 (*Titre de participation*) : + 7 300 €
- Recettes d'investissement :  
Compte 023 (*Virement de la section de fonctionnement*) : + 7 300 €

<b>INFORMATIONS du MAIRE</b>
------------------------------

### Décisions prises en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Aménagement aire de jeux parc municipal

Sté SOBEPECC pour un montant de 8 578 € HT le 11/03/2014

Réparation Kostaldea (suite tempête)

Sté MOUHICA Pierre pour un montant de 6 828,82 € HT le 31/03/2014

Panneaux de police

LACROIX SIGNALISATION pour un montant de 5 899,48 € HT le 31/03/2014

Eclairage musée

TECHNILITE SARL pour un montant de 5 860,70 € HT le 31/03/2014

Conception salle Gallo-Romaine musée

FOURCADE Isabelle pour un montant de 8 000 € HT le 31/03/2014

Barrières à sceller (place Toulet)

LACROIX SIGNALISATION pour un montant de 4 909,80 € HT le 03/04/2014

Marché à bon de commande travaux sur voirie communale 2014 à 2017 (mini. 15 000 € maxi 100 000 € par an) Sté C.B.E.V. pour un montant de 64 083 € HT le 25/04/2014

Plantations parc municipal

Jardinerie GUICHARD pour un montant de 11 911,35 € HT le 25/04/2014

Réfection voirie chemin Errepira

Sté C.B.E.V. pour un montant de 4 700 € HT le 29/04/2014

Réfection voirie promenade de la plage (suite tempête)

Sté C.B.E.V. pour un montant de 4 887,50 € HT le 12/05/2014

## **Bilan de la qualité de l'eau distribuée en 2013**

L'Agence Régionale de Santé indique que l'eau produite par l'usine de traitement des eaux de La Nive a été de bonne qualité bactériologique et physico-chimique. Ce bilan est consultable en mairie. Un résumé des informations sur la qualité des eaux sera annexé à la prochaine facture d'eau, il est également consultable sur le site internet ARS <http://ars.aquitaine.sante.fr/La-qualite-de-l-eau-de-distrib.94879.0.html>

## **Recours Tribunal Administratif**

Le Maire indique que Mme CAZALBOU avait déposé deux recours au Tribunal Administratif contre le permis de construire délivré le 18 juillet 2012 et le permis modificatif délivré le 29 novembre 2012 au profit de M. et Mme MAIRE ; deux requêtes en référé-suspension avaient été rejetées par le juge par ordonnance du 30/04/2013 et par jugement en date du 18/03/2014 les requêtes en annulation sont rejetées.

L'EURL Thierry LISTRE avait déposé auprès du Tribunal Administratif de Pau deux requêtes :

- une en annulation de la décision du Maire de ne pas retenir la candidature de l'EURL Thierry LISTRE pour l'occupation d'un bâtiment communal de Cenitz en date du 07/12/2011,
- l'autre en annulation de la convention d'occupation privative du domaine public conclue le 28 février 2012 entre la Commune et la société Le C.

Par jugement en date du 10/04/2014 ces deux requêtes ont été rejetées.

## **Tempêtes de janvier et février**

Le Maire informe que l'état de catastrophe naturelle n'ayant pas été reconnu, un recours gracieux a été déposé avec les communes d'Anglet, Biarritz et Bidart.

Par ailleurs, le Préfet a pris des arrêtés interruptifs de travaux pour les restaurants Harotzen Costa et Les Alcyons qui n'ont fait que réparer les dégâts subis par ces tempêtes afin qu'ils puissent exercer leurs activités pendant la saison estivale ; une réflexion est en cours pour une relocalisation de ces restaurants pour l'été 2015 qui fera l'objet d'une présentation au Préfet et au Sous-Préfet.

## **Propositions de jumelage**

Bernard PONCINI a proposé un rapprochement avec la ville d'Ascona en suisse qui présente de nombreuses similitudes avec Guéthary ; un courrier leur sera transmis pour un éventuel jumelage.

Par ailleurs, Marthe AUZI indique qu'elle va contacter le village de Getaria en Espagne pour leur proposer des échanges notamment culturels.

## **Atlas de la biodiversité**

Capucine DECREME indique qu'un dossier de candidature a été déposé pour le Fonds de Dotation pour la Biodiversité afin de bénéficier du soutien financier proposé par son programme "Fonds de soutien aux Atlas de la Biodiversité Communale" ; le dossier a été accepté.

\*\*\*\*\*

Vu pour être affiché conformément aux dispositions de l'article L 121-7 du Code des Communes.

Guéthary le 13 juin 2014

Le Maire,